

BATEAU ECOLE

M. CONQUERANT

BREHAL / ST PAIR/MER

PORT: 06.08.42.16.18

Agrément : N° 050026

www.bateau-ecole-conquerant.com

PERMIS COTIER

Tout dossier doit être complet pour une inscription

Une photo d'identité

Photocopie d'une pièce identité

Certificat médical visé par un médecin

Demande d'inscription au permis mer avec les timbres collés

38 € de droit d'inscription

~~70~~ € de droit de délivrance du permis

La formation théorique est pratiqué dans des locaux agréé par les Affaires Maritime du quartier de CHERBOURG Les supports pédagogique utilisé sont idendique à celui de l'examen (meme boitier électronique),

Pour la formation pratique, il faut que le candidat valide les 18 étapes du livret de formation. Deux heures de pratique sur le bateau sont à effectué puis validé par le formateur de l'établissement agréé,